



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 131901

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur les préoccupations et les revendications du monde combattant. Les associations représentatives du monde combattant ont pris acte des avancées positives adoptées par le Gouvernement et le Parlement en 2011, en l'occurrence le passage à l'indice 44 pour le calcul de la retraite du combattant, l'augmentation de la valeur du point des pensions militaires et d'invalidité et la nomination d'un secrétaire d'État spécifiquement chargé des anciens combattants. Toutefois, elles ne comprennent pas que la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie ne comporte pas en membres fondateurs les associations spécifiques de l'Algérie et celles qui ont accueilli en leur temps les anciens combattants d'Afrique du Nord. Ce faisant, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131901

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2949

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)